

## Cours de piscine - Abonnement Plopsaqua—Procédure et tarif pour l'année scolaire 2022/2023

Cher(s) parent(s),

Comme l'année dernière, la Ville de Hannut a conclu un accord avec le groupe Plopsa, au terme duquel nous avons obtenu la possibilité de renouveler l'abonnement au complexe au prix unique de 45 €.

La mise en place de ce nouveau système d'abonnement payant a remporté un franc succès l'année dernière. L'abonnement pourra être utilisé tant pour les cours de natation dispensés lors des horaires scolaires, que pour les accès au complexe à titre privé (en ce compris l'accès au parking) tous les jours de l'année (week-ends et vacances scolaires compris).

Concrètement, l'abonnement prendra cours le 1<sup>er</sup> octobre prochain et sera valable jusqu'au 30 septembre 2023.

Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir entreprendre dès que possible les démarches suivantes afin de procéder au paiement de l'abonnement de votre enfant ; nous vous remercions d'être attentifs au fait qu'un non-paiement dans le délai fixé (26 août 2022) pourra engendrer, dans le chef du groupe Plopsa, une interdiction pour votre enfant d'accéder à son complexe, et au cours de piscine.

Si votre enfant possède déjà un abonnement du club de natation de Hannut, nous vous remercions de bien vouloir en informer l'école.

### 1. Première étape : paiement.

Nous vous invitons donc à verser la somme de 45,00 €, pour le vendredi 26 août 2022 au plus tard, sur le seul et unique compte bancaire ci-dessous :

IBAN : BE64732019720252

BIC : GKCCBEBB

En communication, vous indiquerez : « Nom-Prénom(de votre enfant)—**Abonnement Plopsaqua** ».

2. L'abonnement sera remis à l'enfant, après réception du versement, lors de son passage à Plopsa.
3. Pour les élèves ayant versé et qui ne possèdent pas d'abonnement : l'enfant devra présenter sa carte d'identité lors de son cours de natation (s'il ne possède pas de carte d'identité, une photo sera prise sur place). Il recevra son abonnement à la fin du cours.
4. Pour ceux qui ne désirent pas d'abonnement, il est possible de payer les cours de piscine à la séance soit 1,50 € par fréquentation.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute précision souhaitée.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre (vos) enfant(s), d'excellentes vacances.

Pour Mme. Triffaux,  
Directrice,  
Renwart Sandrine,  
La secrétaire